



Pommier / Poirier

N°16
29/06/2017

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Animateur filière
Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonagui@laposte.net

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : période à risque de contaminations secondaires pour les parcelles avec présence de taches.
- **Feu bactérien** : les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque d'éclosions de la première génération s'achève et la période à risque de pontes de la seconde génération débute.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque d'éclosions de la seconde génération s'achève.
- **Acariens rouges** : à surveiller.
- **Metcalfa pruinososa** : les stades larvaires évoluent et les premiers individus parasités par l'auxiliaire *Neodryinus typhlocibae* sont visibles.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier / Poirier - Edition
Sud Nouvelle-Aquitaine
N°16 du 29/06/2017 »



Pommier - Poirier

• Tavelure

Dans les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits. Les pluies sont à prendre en compte pour la gestion de ces parcelles.

Evaluation du risque

Les conditions pluvieuses sont actuellement favorables aux contaminations secondaires.

Mesures prophylactiques : la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) en éliminant les gourmands les plus vigoureux est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.

• Maladies de l'épiderme

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie et des crottes de mouche) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédo-climatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

• Black rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncé) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji et Breaburn y sont particulièrement sensibles.

Les contaminations primaires ont lieu au printemps et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire). Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes. Les parcelles sensibles sont à surveiller.

Evaluation du risque

Les conditions orageuses sont favorables aux contaminations secondaires.

• Feu Bactérien

Des symptômes ont été localement observés à partir de mi-mai. Les températures élevées (> à 30°C) enregistrées au cours de ces deux dernières semaines ont ralenti le développement de la bactérie.

Evaluation du risque

Les conditions climatiques sont de nouveau favorables à la bactérie, les parcelles sensibles sont à surveiller.

Des contrôles visuels réguliers sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

En parcelles sensibles, de nombreux symptômes sont observés.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

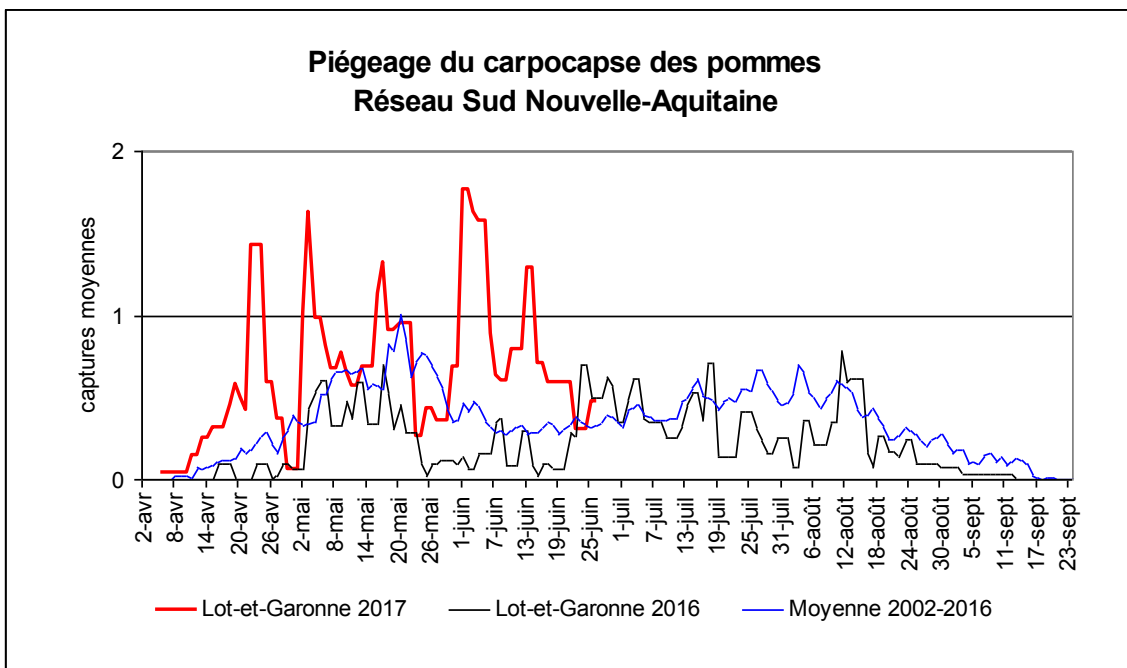
Evaluation du risque

Le risque va diminuer avec l'arrêt de croissance de la pousse.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont plus faibles depuis quinze jours mais restent régulières et supérieures à la moyenne.



En parcelle à forte pression, le pourcentage de fruits avec dégâts progresse. La descente des larves dans les bandes pièges pour pomprose est en cours.

Données de modélisation : avec les températures élevées enregistrées depuis le dernier bulletin et notamment au cours de la semaine dernière (températures moyennes journalières supérieures de 6 à 9°C aux normales de saison entre le 19 et le 22 juin) les dates annoncées par le modèle ont avancé de 4 à 5 jours.

Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 100% du potentiel de pontes et 98% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Le second vol aurait débuté et près de 10% du potentiel de pontes de la seconde génération auraient été réalisés.

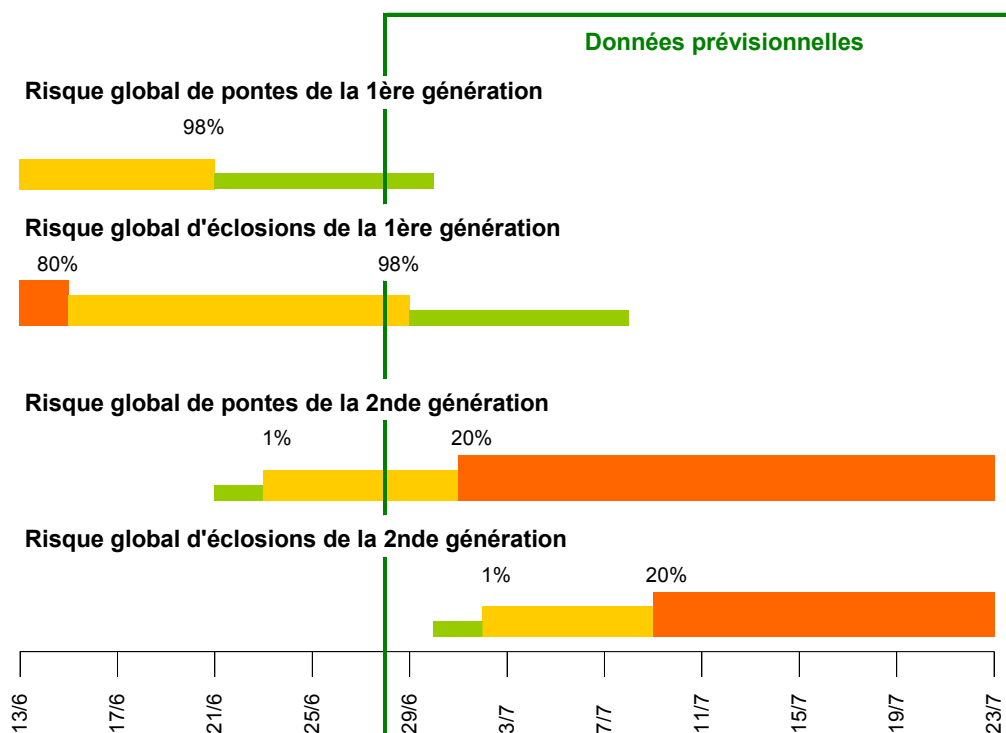
Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, les pontes de la seconde génération pourraient s'intensifier à partir des 1-3 juillet. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 1-3 juillet et s'intensifier à compter des 8-10 juillet. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours.



Dégât de carpocapse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Données de modélisation Carpocapse des pommes



Evaluation du risque

La période à risque de ponte de la seconde génération a débuté.

La gestion des parcelles vis-à-vis de la seconde génération est fonction du niveau d'attaque observé en fin de première génération (Cf. encadré page 4 du BSV n°15 du 15 juin 2017).

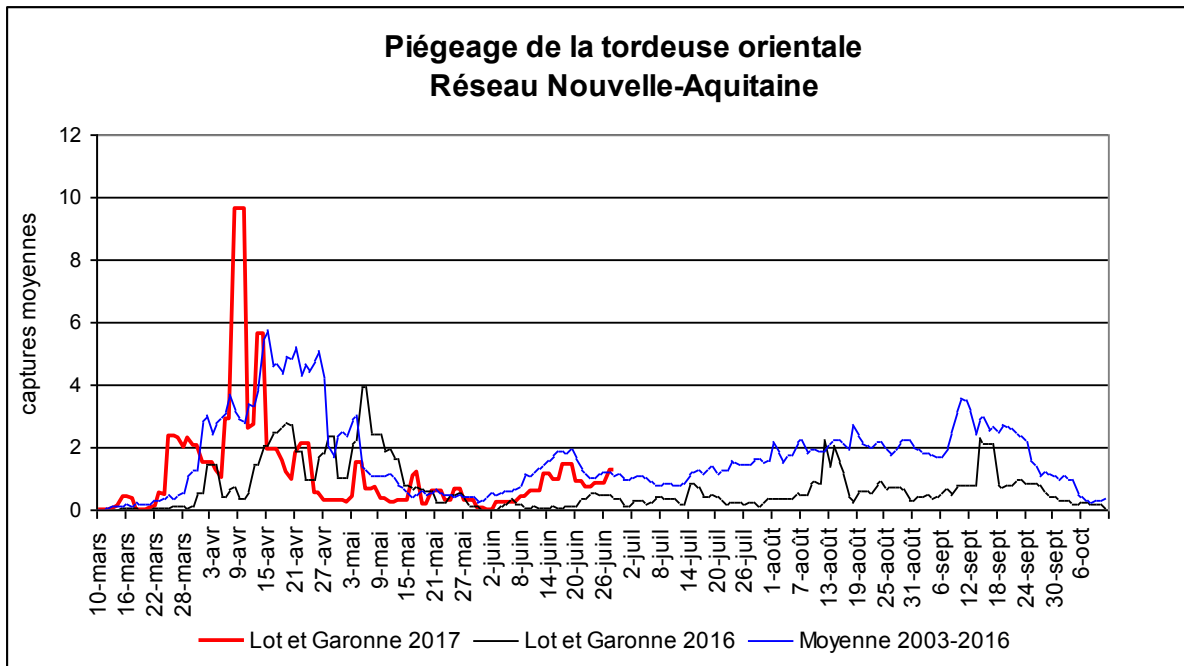
- Lorsque le stade cible est l'**œuf**, pour les parcelles à forte population (plus de 3 pour mille de fruits attaqués en fin de première génération), la période à risque a débuté. Pour les parcelles à population moyenne à faible, la période à risque débutera à partir du début de la période des pontes massives (1-3 juillet en zones précoces).
- Lorsque le stade cible est la **larve**, en zones précoces, la période à risque devrait débuter à partir des 1-3 juillet pour les parcelles avec une population importante et à partir des 8-10 juillet pour les parcelles à population moyenne à faible.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle.

Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire, un minimum de 1 000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé. La période de l'éclaircissage manuel est également propice pour noter d'éventuels dégâts.

- **Tordeuse orientale**

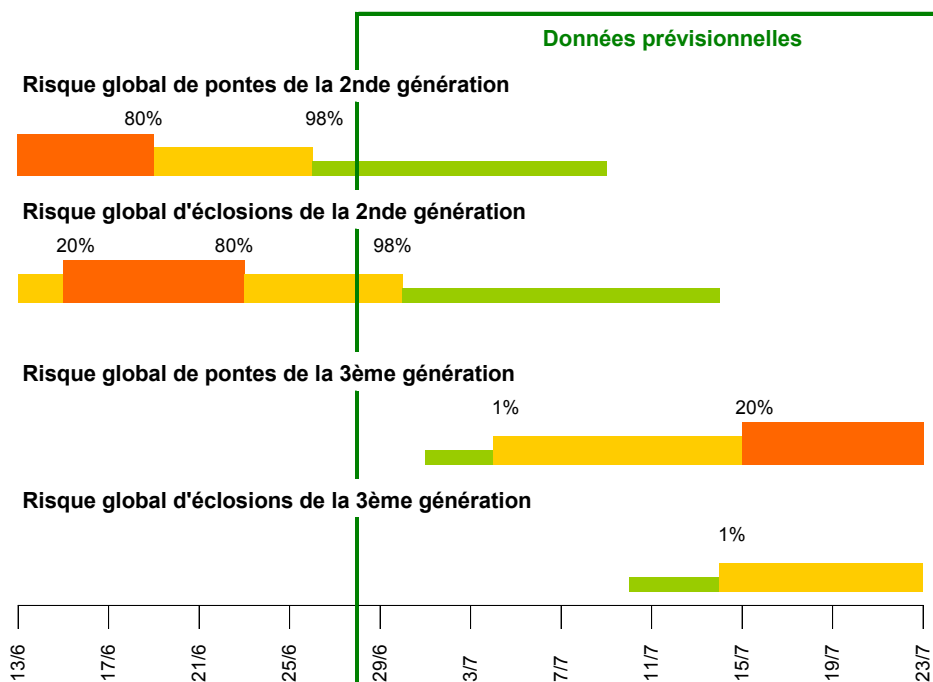
Sur notre réseau de piégeage, les prises restent relativement faibles.



Données de modélisation : avec les températures élevées enregistrées depuis le dernier bulletin et notamment au cours de la semaine dernière (températures moyennes journalières supérieures de 6 à 9°C aux normales de saison entre le 19 et le 22 juin) les dates annoncées par le modèle ont avancé de 4 à 5 jours.

Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 99% du potentiel de pontes et 95% du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières, le troisième vol pourrait démarrer à partir de cette fin de semaine. Les pontes de la troisième génération pourraient débuter à partir des 4-6 juillet et s'intensifier à compter des 15-17 juillet. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 13-15 juillet et s'intensifier à compter des 26-28 juillet. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours.

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions de la seconde génération s'achève.

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé. La période de l'éclaircissage manuel est propice pour noter d'éventuels dégâts.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes attaqués.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpopapse des pommes.

• Puceron lanigère

En parcelles sensibles, les colonies de puceron lanigère se développent, on note cependant la présence de parasitisme par *Aphelinus mali*.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

Mesures prophylactiques : sur les parcelles à problème, la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) peut permettre de limiter le développement du puceron lanigère et favoriser la gestion de ce dernier.

• Puceron vert

La présence de pucerons verts est régulièrement observée à l'extrémité des pousses. Les auxiliaires (cécidomyies prédatrices, chrysopes...) sont également présents.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire, la présence des auxiliaires est à vérifier.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse cette semaine, le second vol s'achève.

Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont régulièrement observés en parcelles de pommiers et de poiriers. Les larves présentes dans les feuilles enroulées, sortent actuellement de ces dernières pour se laisser tomber au sol et se nymphoser.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

• Psylle du poirier

En parcelles de référence, on observe des individus à tous les stades.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en réalisant l'irrigation par aspersion (à éviter cependant dans les situations à risque feu bactérien) et la suppression des gourmands en situation poussante afin de diminuer l'attractivité vis-à-vis du psylle.

• Folletage

Des symptômes de folletage (dessèchement du feuillage) sont observés dans certaines parcelles de poiriers notamment sur la variété Conférence qui est particulièrement sensible.

Ce phénomène lié aux fortes températures associées à une très faible hygrométrie peut être accentué par la présence d'acariens et/ou de phytoptes libres. L'irrigation en début de journée (à éviter sur frondaison dans les zones sujettes au feu bactérien) permet de limiter le phénomène.



Folletage

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Acariens rouges

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont globalement faibles. Les populations d'acariens prédateurs se développent. Des remontées de population de *Panonychus ulmi* engendrant un bronzage des feuilles et des dégâts de phytoptes libres sur pousses ont cependant été notées sur certaines parcelles.

Evaluation du risque

Les conditions sèches et chaudes sont favorables aux remontées des populations d'acariens, les parcelles sont à surveiller. Les conditions actuelles plus fraîches et humides sont moins favorables.



Bronzage du feuillage

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséiides, prédateurs naturels d'acariens (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

• Cochenilles

Cochenille rouge du poirier : la migration des jeunes larves s'achève.

Pseudococcus : la migration des jeunes larves est en cours, des individus sont observés au niveau de l'œil et de la cavité pédonculaire des fruits.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours pour *Pseudococcus*.

Mesures prophylactiques : l'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brosse à main et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• *Metcalfa pruinosa*

En parcelle de référence, on observe la présence de larves âgées.

Les premières larves parasitées par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* sont visibles sur certaines parcelles (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa* et cocon).



Larve de *Metcalfa* parasitée

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)



Cocon formé par *Neodryinus*

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

• Zeuzère

La zeuzère (*Zeuzera pyrina*) vole généralement de début juin à fin août. Elle pond dans les anfractuosités des écorces. Les jeunes larves (jaune-clair avec des points noirs) s'attaquent d'abord aux extrémités des jeunes pousses dont elles provoquent le dessèchement. Elles migrent ensuite dans les branches et les troncs où elles creusent des galeries, on peut alors observer des petits amas de sciure et d'excréments visibles au niveau des trous de pénétration des larves.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

Les premières captures ont été signalées dans la première décennie de juin, la période à risque d'éclosions est en cours.



Adulte de zeuzère

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Auxiliaires

Nous observons régulièrement la présence de syrphes, de coccinelles et de chrysopes ainsi que des cantharides, des punaises, des larves de cécidomyies prédatrices et des acariens prédateurs.



Punaise *Heterotoma* sp.

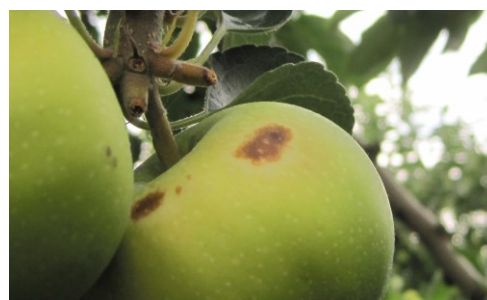
(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)



Larve de chrysope

• Coups de soleil

Les températures élevées enregistrées au cours de la semaine dernière (notamment du 19 et 22 juin avec des températures maximales supérieures à 35°C) ont occasionné des coups de soleil sur fruits.



Coup de soleil

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".